

Fondation Terre-en-vue : devenons les premiers donateurs !



Le mouvement **Terre-en-vue** rassemble citoyens, agriculteurs et pouvoirs publics autour d'une ressource qui nous concerne tous : **la terre agricole**. Saviez-vous que depuis 30 ans, nous perdons en moyenne 43 fermes par semaine en Belgique ? Terre-en-vue vise à inverser la tendance en préservant les terres nourricières pour soutenir la création et le maintien de fermes agroécologiques en Belgique.

Grâce à l'investissement citoyen, la coopérative Terre-en-vue a déjà pu acquérir 21 hectares de terres agricoles pour soutenir 3 fermes différentes (à Rochefort, Liège et Marche-en-Famenne). Elle finalise actuellement l'acquisition de 5 hectares pour la Bergerie d'Acremont (à Bertrix) et prépare de nouvelles acquisitions de 21 hectares en 2016 pour 3 autres fermes (à Arlon, Mettet et Ath).

Pour accélérer la dynamique, la **fondation Terre-en-vue** vient d'être créée. Complémentaire à la coopérative, elle peut recevoir des **dons d'argent et de terres**. Les **premiers dons** à la fondation contribueront à soutenir deux nouveaux projets : la ferme Bio-Lorraine et les fermes des frères Jacquemart:



Ferme Bio-Lorraine. Jean-François Depienne cultive des légumes en BIO à côté de la ville d'Arlon depuis 2010. L'achat de **6 hectares** par la coopérative Terre-en-vue lui permet de pérenniser son activité et d'offrir aux Arlonnais de bons produits locaux. Le dynamisme du groupe local de Bio-Lorraine est prometteur, mais l'objectif est ambitieux : récolter **170.000 €**.

Ferme de la Sarthe & Ferme Jacquemart. Un travail en biodynamie depuis plus de 20 ans donne une terre extrêmement riche et précieuse. Les fromages, pains, viande et autres produits traduisent l'esprit des frères Jacquemart: mettre le vivant au cœur de leur ferme. La vente prochaine de **15 hectares** vitaux pour les fermes risque de mettre fin à ces projets alors que des jeunes sont prêts à s'impliquer. Récolter **250.000 €** n'est pas chose aisée, mais avec le soutien de la fondation, nous y croyons plus que jamais !



Cerise sur le gâteau : grâce à la création du Fonds « Les amis de Terre-en-vue » géré par la Fondation Roi Baudouin au bénéfice de la fondation Terre-en-vue, les donateurs peuvent recevoir une **attestation fiscale** qui leur donne droit à une **réduction d'impôt** s'élevant à 45 % de leur don.

Devenons les premiers donateurs de la fondation Terre-en-vue !

Faisons un don avant le 31 décembre 2015 et contribuons à préserver nos terres nourricières.



Fondation Terre-en-vue

Compte BE10 0000 0000 0404 – BIC BPOTBEB1

Bénéficiaire: Fondation Roi Baudouin (Fonds « les amis de Terre-en-vue »)

Communication : 015/1570/00031

Tout don de minimum 40€ versé avant le 31/12/2015 donne droit à une réduction d'impôt pour 2015 qui s'élève à 45 % du montant de votre don. Autrement dit, un don de 40€ ne vous coûtera que 22€ et un don de 100€ ne vous coûtera que 55€.